

DOSSIER : L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES

► AVEC PRÉOCCUPATIONS PROFESSIONNELLES

Jean Foucambert

Ginette BARREAU est responsable du Bureau de la Formation et de la Promotion à la Sous-Direction des Communautés Immigrées et des Affaires Générales qui dépend de la Direction de la Population et des Migrations du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

Je suis allé m'assurer auprès d'elle que j'avais compris les trois textes qu'elle avait signés, l'un sur *la formation des travailleurs immigrés*, l'autre sur *la formation des ouvriers spécialisés*, le dernier sur *l'alphabétisation*.

Pour ce qui concerne l'alphabétisation liée à des préoccupations professionnelles, les idées sont en train d'évoluer sous le poids des faits. En effet, malgré des sommes considérables consacrées à ce problème, malgré une certaine indulgence compte tenu du rôle des stages sur l'apparente réduction du chômage, malgré la multitude d'organismes de formation impliqués, les résultats sont loin d'être à la hauteur du début des espérances.

Théoriquement, deux courants s'affrontent :

- l'un, très humaniste, prétend donner une formation générale comme préalable à tout apprentissage professionnel et débouche ainsi sur un système très scolaire, dans sa forme, dans son contenu et dans ses méthodes.

- l'autre, plus pédagogique, constate qu'on ne peut rien apprendre en dehors du projet qu'on en a, que c'est en mettant en oeuvre ce qu'on est sensé apprendre qu'on est en situation de l'apprendre, et que la formation générale, c'est ce qui résulte de la théorisation d'une multitude de formations particulières.

Le deuxième courant remet en cause trop de tradition pédagogique et, plus fondamentalement, trop de certitudes sociales (s'il ne fallait pas apprendre avant de faire, comment justifier toutes les hiérarchies et partant toutes les inégalités ?) pour qu'on ne choisisse pas de la confondre avec un pragmatisme sordide qui n'est sûrement pas absent de la pensée de beaucoup qui se prétendent simplement réalistes. Après tout, qu'importeraient les objectifs de formation générale et ne suffirait-il pas, dans le chantage de la crise et la menace du chômage, d'adapter une force de travail strictement aux nouveaux besoins de l'économie ?

LE FAS

Le Fonds d'Actions Sociales pour les travailleurs immigrés et leurs familles a géré en 1984 un budget global de 1100 millions de francs qui proviennent des allocations familiales que ne perçoivent pas les travailleurs immigrés quand leur famille est restée dans le pays d'origine. Parmi les opérations recensées, on note : logement ; actions linguistiques (103 millions) ; préformation (133 millions) ; insertion par l'économique et création d'entreprises (4 millions) ; actions socio-éducatives, actions femmes (103 millions) ; actions culturelles et information (88 millions) ; langues d'origine (4 millions) ; petite enfance (11 millions) ; actions périscolaires et BCD ; etc...

Le PAS subventionne 800 associations dont 300 ont des actions précises d'alphabétisation.

Le FNE.

Le Fonds National pour l'Emploi n'est pas un organisme, mais une ligne budgétaire du ministère chargé de l'emploi, intégrée dans l'enveloppe de la formation professionnelle. Il finance des formations **destinées aux salariés**, dans les régions ou à l'égard des professions atteintes ou menacées d'un grave déséquilibre de l'emploi. Son intervention revêt un caractère d'urgence, temporaire et spécifique, dans des conditions de : reconversion interne, reconversion externe.

* * *

NOTE SUR LA FORMATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS DONT L'EMPLOI EST MENACÉ OU SUPPRIMÉ – 16 mars 84

Les travailleurs immigrés sont devenus la cible privilégiée du chômage.

Leurs emplois n'impliquaient le plus souvent que l'exécution de tâches monotones à partir d'opérations manuelles répétitives et parcellisées qui ne permettent pas la compréhension plus large d'un processus de production. Ces postes de travail qui n'exigeaient pas des salariés qu'ils fussent formés étaient aussi, par définition, non formants.

À cette situation, l'offre actuelle de formation n'apporte pas de réponse satisfaisante. Elle se situe soit à l'intérieur du dispositif de droit commun (1,1% des entreprises, fonds de Formation Professionnelle, cours municipaux, ...), soit au sein du dispositif spécifique dont le financement est principalement assuré par le **Fonds d'Action Sociale** pour les travailleurs immigrés et leurs familles (PAS). Cette formation se compose de cycles d'alphabétisation pour l'acquisition du français écrit et oral de base et de cycles de préformation pour permettre l'entrée dans des formations qualifiantes de niveau 5 (AFPA et Éducation Nationale).

Cette formation constitue un cursus de type linéaire qui fait de l'acquisition des connaissances linguistiques le préalable nécessaire à tout apprentissage professionnel, tout développement de la réflexion, tout enrichissement du comportement. Cette formation a été conçue à une époque où le chômage n'était pas un problème, où les entreprises recrutaient massivement une main-d'oeuvre étrangère peu ou pas qualifiée qui coûtait moins cher que les investissements pour moderniser l'appareil de production. Elle était censée permettre l'insertion sociale des travailleurs, la promotion individuelle de ceux qui le souhaitaient.

Avait-elle beaucoup de chances de conduire le plus grand nombre de travailleurs immigrés analphabètes aux formations qualifiantes ? Non, si on en juge aux résultats : 66% d'OS analphabètes à l'usine Citroën d'Aulnay en 1983.

Il est donc nécessaire de définir une autre analyse des besoins pour des formations nouvelles que ceux exprimés en termes de lacunes ou de manques. En effet, un besoin naît et évolue dans une situation et un espace donnés qui contribuent à le révéler.

L'élaboration de formations qui s'avèrent nécessaires pour maintenir ou réinsérer les travailleurs immigrés dans la production implique :

- une analyse des lieux de production dont ils viennent (nature des tâches, espaces de travail, relations dans le travail) afin de recenser leurs acquis professionnels plutôt que leurs "manques",

- une analyse des créneaux d'emplois susceptibles d'être disponibles,

- un dispositif d'observation et d'orientation (repérage et évaluation des acquis et mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation, repérage et analyse des capacités nouvelles à développer, émergence d'un projet individuel de formation).

Quels sont alors les principes pédagogiques qui doivent présider à la mise en œuvre des formations nouvelles ?

Il convient de concevoir la formation à partir d'une analyse des comportements, connaissances et savoir-faire nécessaires aux emplois envisagés (emplois périphériques dans les garages, nettoyage individuel, gardiennage, petit entretien, transport, livraisons, taxis, gestion de petits commerces, etc.). Aussi faut-il cesser de penser la formation générale comme un préalable aux formations professionnelles. Il y a tout avantage en effet à envisager l'objectif global et à conduire de front tous les apprentissages nécessaires : une intégration de la formation générale et des éléments professionnels permet la pratique d'une pédagogie du concret qui implique la clarification de l'ensemble des objectifs (professionnels, cognitifs, linguistiques, comportementaux) et permet de développer des capacités transversales : prévoir ou formuler des hypothèses se retrouve aussi bien en lecture qu'en mathématiques que dans la réalisation d'une tâche d'ordre professionnel.

Ces solutions devraient concerner non seulement les travailleurs immigrés mais tous les "bas niveaux de qualification", ce qui permettrait une meilleure mobilisation des moyens disponibles et éviterait d'isoler davantage une catégorie de public que trop de facteurs contribuent à rejeter dans des ghettos culturels, sociaux et professionnels.

* * *

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DE QUELQUES STRATÉGIES POSSIBLES POUR LA FORMATION DES OUVRIERS SPECIALISÉS DES ENTREPRISES - 15 fév. 85

Ginette BARREAU et André LABROUSSE ont fourni en février 85 une contribution pour la Commission de travail sur les O.S. auprès du Commissariat au Plan. Nous en faisons ici l'analyse.*

La modernisation des moyens de production, une des premières priorités de l'action gouvernementale, passe par de nouvelles qualifications données aux travailleurs qu'il faudrait

* Noël FERRANO (cf. A.L. n°3 sept.85 p.45) vient d'écrire une étude sur "La Formation des Adultes Immigrés en France: éléments pour un débat" pour la "Revue Internationale d'Action Communautaire" (R.I.A.C. Université de Montréal École de Service Social CANADA) fondée sur une pratique et une réflexion d'équipe de la Maison de la Promotion Sociale 38406 St MARTIN d'Hères. Une analyse critique des orientations actuelles et en particulier de celles de G. BARREAU et A. LABROUSSE y est faite. (Noël FERRAND. 2, place de Coulière 38320 EYBENS).

envoyer en formation dans les 10 ans à venir, ce qui suppose des moyens financiers considérables.

Les ouvriers spécialisés (O.S.) sont particulièrement touchés par les restructurations individuelles et un effort important de formation doit être entrepris en leur faveur.

La formation apparaît toujours comme la solution miracle face aux mutations en cours. Est-ce aussi simple ?

1. Tous les O.S. ne sont pas objectivement non qualifiés ; au contraire, la catégorie des O.S. recouvre un public très hétérogène qui représente un éventail, plus large qu'on ne le dit, d'expérience et de savoir-faire.
2. La majorité des O.S. appartient à un public qui a fait l'objet d'une exclusion scolaire et bon nombre d'entre eux - notamment beaucoup de travailleurs immigrés - sont demeurés partiellement ou totalement analphabètes.
3. La formation risque alors de dériver vers une gestion sociale du chômage plutôt que d'apporter une réponse véritable à la crise.
4. La formation surtout pour les O.S., oscille toujours entre la recherche immédiate d'une qualification et la mise à niveau d'abord. Or, ce n'est pas la formation qui va créer les emplois que les structures économiques et sociales ne créent pas.

Dès lors, quelles propositions ?

- a. On ne peut avancer l'hypothèse de "la formation pour tous" sans qu'au préalable, pour tous les O.S., on ait organisé des modules d'observation, évaluation, orientation afin de connaître leur potentiel de savoir-faire et l'éventuelle possibilité de transfert et de revalorisation de ces savoirs par la formation, afin de rechercher comment d'anciens savoirs ou qualifications empiriques peuvent être réutilisés dans de nouveaux emplois.
- b. Les réponses éducatives qui pourraient être proposées à l'issue de ces modules ne sauraient être les mêmes pour tous ; elles pourraient même, pour certains, n'être pas formulables en termes traditionnels de formation.
- c. Le fait pour un O.S. d'avoir participé activement au processus de sa propre orientation lui permet de devenir, avec les responsables pédagogiques et les employeurs, partenaire dans la négociation de sa formation ultérieure, rôle que dans le passé il n'a pas été vraiment en mesure de tenir.

Ces propositions ne pourront être réalisées que si :

1. On diversifie les objectifs, en distinguant :

- les personnes qui, compte tenu de leurs acquis et de leurs potentialités peuvent prétendre à une promotion et à la maîtrise de nouvelles tâches (formation = promotion).
- les personnes dont le niveau de connaissances et les potentialités sont limitées mais dont les acquis pourraient être transférés dans d'autres emplois (formation = reconversion).

- les personnes dont connaissances et potentialités sont limitées et chez qui l'âge et la fatigue diminuent les capacités physiques et intellectuelles (formation = assistance dans la recherche d'un autre emploi).

2. On renouvelle les méthodes et les contenus. Il s'agit aujourd'hui de partir de l'emploi pour aboutir à la formation :

- la formation générale doit s'articuler sur les apprentissages professionnels au lieu d'en constituer le préalable.

- en matière de formation générale, il ne s'agit pas de combler les lacunes d'une formation de base déficiente en transmettant des connaissances empruntées au contenu classique des disciplines (français, calcul, lecture, ...). Il s'agit d'abord de travailler à réactiver et développer des capacités générales que les O.S. n'ont bien souvent pas eu l'occasion de mobiliser : capacités à anticiper, à formuler des hypothèses, à changer de point de vue, à mettre en relation, à verbaliser...

- en matière de formation professionnelle, à défaut de pouvoir préparer les stagiaires à la maîtrise de tâches techniques, il s'agit de se donner pour objectif initial, l'acquisition d'une culture technique (nouvelles technologies, nouveaux équipements, ...).

3. On mobilise différemment les agents et les lieux de formation et de production.

- en luttant contre une conception étroite de la culture qui aboutit à ne rien vouloir assujettir dans la formation aux objectifs de la production. L'insertion dans le travail n'est pas antinomique avec des préoccupations culturelles.

- en faisant reconnaître par le corps traditionnel des pédagogues qui a souvent monopolisé le pouvoir d'apprentissage, la vocation pédagogique des entreprises et les ressources éducatives qu'elles possèdent.

- en formant différemment les formateurs traditionnels ainsi que les personnels des entreprises qui auront à intervenir dans les formations.

- en persuadant les entreprises qu'elles ont vocation à jouer un rôle dans la formation et que celle-ci, y compris celle des O.S., représente un investissement et non une charge sociale. La formation des O.S. devrait être considérée par les entreprises au même titre que la modernisation des équipements.

4. On agit sur le système qui a contribué à produire des O.S. La formation doit s'articuler sur une nouvelle organisation du travail, une évolution du contenu des tâches, d'autres relations de travail.

Cette contribution fait, à sa manière, écho au sentiment quasi-général d'insatisfaction que procurent les résultats des actions entreprises pour la formation des adultes, qu'on l'aborde d'un point de vue professionnel (les O.S.) ou d'un point de vue social (les migrants).

En mars 85, a été publiée une étude réalisée dans le cadre d'une convention passée entre le FAS (Fonds d'action sociale) et l'AFPA (association nationale pour la formation professionnelle des adultes) portant sur une "Recherche de cohérence des actions migrants".

Dans cette étude est repris un historique des actions en direction des migrants dont le sommaire est en lui-même évocateur :

- 1945-1974 - le laisser-faire
- 1974-1977 - les années d'illusions
- 1977-1980 - la fin des illusions
- 1981-1984 - du mythe à la réalité ou de la générosité au réalisme.

Un élément important de ce réalisme semble résider dans l'abandon d'une politique spécifique en faveur des migrants et une volonté de les intégrer dans des plans de formation "de droit commun" en recentrant les finalités des actions de formation sur les objectifs étroitement liés à l'emploi.

Extrayons des conclusions générales, ces quelques lignes en guise de bilan :

"Cette lecture ne doit pas laisser à penser que les populations immigrées n'ont retiré aucun bénéfice des actions qui ont été conduites en leur faveur pendant ces années. Le réseau qui s'est constitué autour du Fonds d'action sociale a contribué sinon à réaliser, du moins à favoriser l'insertion de ces populations dans la société française. Au gré des aléas politiques et économiques, malgré le peu de prise en compte des problèmes de formation au sein des entreprises, le degré de sédentarisation des immigrés dans la société tendrait à prouver que ces actions ont bénéficié à leurs destinataires.

Il est certain que, faute d'outils appropriés, l'évaluation de la résorption de l'analphabétisme, de la promotion professionnelle, de la prise de responsabilité dans la vie sociale relève d'une mission impossible.

Si les résultats paraissent aléatoires, il faut les replacer dans leur contexte et redire que la formation ne peut contourner tous les obstacles qui se dressent devant une politique d'insertion sociale et professionnelle des immigrés : la formation ne crée pas directement d'emplois, elle ne peut agir efficacement contre les attitudes xénophobes et elle ne peut donner à ces populations ce qu'elle ne parvient pas à réaliser pour la population française laissée pour compte, en témoigne le nombre de personnes de bas niveau de qualification et victimes de l'illettrisme".

* * *

L'ALPHABÉTISATION N'EST PAS UNE FIN EN SOI

Dans la revue "Hommes et Migrations" de mai 1985, Ginette BARREAU se demande s'il faut réduire le traitement de l'analphabétisme à l'alphabétisation. Alphabétiser les analphabètes, c'est leur apprendre à lire et à écrire. Cette notion d'analphabétisme se fonde implicitement sur un hypothétique degré zéro en lecture-écriture. Or les analphabètes qui nous concernent sont des adultes porteurs de passé et d'expérience qui circulent dans un monde riche en signes et symboles écrits auxquels ils ne peuvent pas n'avoir pas associé du sens.*

* "HOMMES ET MIGRATIONS" 40, rue de la Duée 75020 PARIS. Revue mensuelle. L'exemplaire 15F. Abonnement annuel 150F.

Cet objectif trop général de transmettre un "savoir lire et écrire" ne parvient à rien faire d'autre que de commencer un apprentissage onéreux en temps et en effort qui, dans la majorité des cas, parviendra à substituer à une absence de savoir l'indigence d'un savoir inachevé.

À quelle maîtrise peut-on accéder en 200 ou 300 heures ? Qui pourrait garantir une formation de 2 000 à 3 000 heures ? Aussi vaut-il mieux décider ce que, dans telle durée, on peut réalistement apprendre à "lire et écrire" à quelqu'un, qui lui soit immédiatement utilisable dans des situations préalablement recensées et analysées plutôt que de viser un savoir "général".

Mais cette volonté fonctionnelle fait apparaître que l'analphabétisme des populations immigrées, tout comme l'illettrisme des nationaux, est à la fois cause et conséquence de l'exclusion sociale, 'en tout état de cause, un de ses attributs. Aussi l'alphabétisation n'est-elle qu'un moyen de corriger cette exclusion sociale et culturelle.

Il ne s'agit donc pas de diagnostiquer l'absence de lecture-écriture et de mettre en regard une réponse en terme d'alphabétisation ; il s'agit d'explorer d'abord les espaces dans lesquels ce manque émerge afin de proposer des apprentissages qui soient fonction des situations ou chacun éprouve le besoin d'utiliser ce qu'il apprend.

L'alphabétisation a d'abord, avant même de définir ses méthodes, à s'inscrire dans les projets de ceux qui acceptent de s'alphabétiser.

Jean Foucambert